



Journée de travail « Positionnement des écoles supérieures », 29 mars 2022

Introduction aux documents et programme

Dans le cadre du projet « Positionnement des écoles supérieures », le SEFRI organisera en 2022 quatre, respectivement trois journées de travail avec les acteurs concernés (écoles supérieures, Ortra, cantons et hautes écoles). Il s'agira à cette occasion de discuter de questions fondamentales sur le positionnement des écoles supérieures (ES) au sein du degré tertiaire (formation professionnelle supérieure et domaine des hautes écoles), d'examiner les possibilités de parvenir à un consensus et de préciser les mesures envisageables en la matière. Les journées de travail auront lieu sur invitation. Leur date, leur programme ainsi que les documents afférents sont disponibles sur la [page internet du projet](#) du SEFRI. En raison de la situation pandémique, la journée prévue le 19 janvier a dû être annulée à la dernière minute. Les 1^{re} et 2^e journées de travail seront désormais traitées conjointement le 29 mars 2022 (1^{re}/2^e journée de travail).

Les thèmes des journées de travail sont étroitement liés entre eux, raison pour laquelle aucune décision définitive ne sera prise lors de ces différentes journées. Celles-ci serviront à discuter et définir les objectifs et les solutions appropriées. Il n'est donc pas nécessaire que les acteurs consolident définitivement leur point de vue avant les journées de travail. Les interfaces entre les thèmes sont assurées.

Discussions ouvertes

Les documents des journées de travail servent à préparer les mesures à discuter. Ils décrivent ces mesures, les chances et les risques qu'elles représentent et font état des questions que le SEFRI considère comme encore ouvertes. Ils constituent la base d'information et le point de départ de la discussion commune sur les mesures. Lors des journées de travail, il sera possible d'aborder d'autres aspects et d'apporter des points de vue différenciés selon les acteurs. Les discussions seront menées de manière ouverte, contribuant ainsi à trouver une solution commune.

Résultats des journées de travail

Les résultats des journées de travail ainsi que les conclusions relatives aux différentes mesures des journées de travail 1 à 3 et à leur mise en œuvre seront consignés dans un premier rapport de travail à l'attention du sommet national de la formation professionnelle 2022. Ce rapport montrera quelles mesures concrètes peuvent déjà être développées ou mises en œuvre et où des clarifications supplémentaires sont éventuellement nécessaires, notamment en ce qui concerne la quatrième journée de travail qui suivra.

Le rapport sera soumis à consultation au sein des différents organes du projet à l'été 2022. Les acteurs concernés pourront participer à la consultation par le biais de leur organe.

1^{re}/2^e journée de travail : les écoles supérieures en tant qu'institutions et leurs diplômes

Le thème de la 1^{re}/2^e journée de travail le 29 mars 2022 portera sur les écoles supérieures en tant qu'institutions et leurs diplômes. La journée de travail tentera de déterminer dans quelle mesure le renforcement du positionnement des ES doit être prioritairement axé sur les institutions ou sur les diplômes. Il sera question, d'une part, des mesures visant à renforcer les écoles supérieures en tant qu'institutions (mesures qui auraient dû être traitées à l'origine le 19 janvier 2022) et, d'autre part, des mesures visant à renforcer les diplômes.

Question fondamentale à clarifier

Les mesures visant à renforcer l'institution dépendent fortement de la structure des prestataires. Elles aboutiraient en partie à une concentration en un petit nombre de prestataires de grande taille, à l'instar de ce qui s'est passé lors de la création des HES. Est-ce un développement souhaitable pour les ES ? Ou la structure actuelle des prestataires, de petite taille et régionale, est-elle une des forces des ES qui mérite d'être préservée ? Devrait-on par conséquent plutôt viser à renforcer les diplômes ES ?

Bases de discussion pour les questions fondamentales :

- Rapport « [Caractéristiques structurelles du système ES](#) » (première partie) (en allemand), B,S,S.
- Rapport intermédiaire « [Positionnement des écoles supérieures](#) »

Mesures à discuter

- Protection de l'appellation « école supérieure » (motion CSEC-N 18.3392; motion Fetz 18.3240)
- Reconnaissance ou accréditation institutionnelles des écoles (niveau cantonal / fédéral)
- Diplôme fédéral ES avec armoiries CH et signature de la Confédération
- Introduction d'un titre « bachelor »
- Formulation plus concise des titres ES « Dipl. ... ES »

Bases de discussion pour les mesures :

- Document de référence « Protection de l'appellation et accréditation ou reconnaissance institutionnelles » ([lien](#))
- Document de référence « Diplôme fédéral ES » ([lien](#))
- Document de référence « Formulation plus concises des titres ES et introduction d'un titre « bachelor » » ([lien](#))

Programme

Dès 08h30	Arrivée des participants
09h00	Accueil et introduction Rémy Hübschi, Directeur suppléant SEFRI Chef de la division Formation professionnelle et continue
09h15	Résultats du rapport « Caractéristiques structurelles du système ES » (première partie) Miriam Frey et Harald Meier, BSS Volkswirtschaftliche Beratung AG
09h30	Thème de la matinée et déroulement de la journée Hannah Schrieverhoff, SEFRI Mario Stübi, ProjektForum AG
09h40	1^{er} atelier de travail Protection de l'appellation et accréditation institutionnelle
12h30	Repas de midi
13h40	Thème de l'après-midi et suite du programme Sandra Müller et Hannah Schrieverhoff, SEFRI Mario Stübi, ProjektForum AG
14h00	2^e atelier de travail Introduction d'un titre « bachelor » Formulation plus concise des titres ES « Dipl. ... ES » Diplôme fédéral ES avec armoiries CH et signature de la Confédération
16h30	Résumé des résultats des différents ateliers de travail
17h00	Conclusion Rémy Hübschi, Directeur suppléant SEFRI
Dès 17h15	Clôture et exposition des résultats
17h45	Fin de la journée de travail